



Flash presse, 23 août 2024

## Le Groupement Actibaie salue les conclusions du rapport de la Fondation Abbé Pierre qui appelle à adapter d'urgence l'habitat aux vagues de chaleur.

Dans la 29e édition de son rapport sur l'état du mal-logement en France, la Fondation Abbé Pierre alerte sur le fait que ***“de plus en plus de personnes subissent l'inadaptation, voire l'inhabitabilité de leur logement plusieurs mois par an”***. En effet, l'an dernier, 55 % des Français ont déclaré avoir souffert de la chaleur dans leur logement pendant au moins vingt-quatre heures, un quart en a souffert *« fréquemment »* durant l'été, tandis que le nombre de personnes vivant dans des logements *« trop chauds »* a augmenté de 26 % depuis 2013 selon les données compilées dans ce rapport.

***« En tant que syndicat professionnel des protections solaires, nous sommes toujours attentifs et sensibles aux conclusions du rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre. Cette année, force est de constater que le Groupement Actibaie est parfaitement aligné avec les revendications portées par les auteurs sur la nécessité d'adapter d'urgence l'habitat aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes »*** souligne Hervé LAMY, délégué général du Groupement Actibaie.

Toujours selon ce rapport, la question de l'évolution des habitations ***« ne figure toujours pas au cœur des politiques de rénovation »***. La situation risque même de s'aggraver puisqu'*« un Français sur sept habite un territoire qui sera exposé à plus de vingt journées anormalement chaudes chaque été d'ici 2050 »* et que dans la perspective d'un réchauffement de +4°C, 93 % du parc bâti sera exposé *« à un risque fort ou très fort lié aux vagues de chaleur »* prévient le rapport. C'est pourquoi, dans ses conclusions, la Fondation Abbé Pierre appelle à ***“intégrer systématiquement des travaux d'adaptation aux vagues de chaleur aux rénovations énergétiques subventionnées par l'Etat”***, une demande partagée et portée par le Groupement Actibaie depuis de nombreuses années.

### Des freins réglementaires persistants

Déjà dénoncé par le Groupement Actibaie, la Fondation Abbé Pierre souligne que **la lutte contre la précarité énergétique porte surtout sur la réduction de la consommation d'énergie et la décarbonation du chauffage**. Par ailleurs, elle dénonce les freins réglementaires ou patrimoniaux qui empêchent parfois l'installation de protections solaires

ou l'application de couleurs claires en façade et en toiture, des solutions passives qui contribuent pourtant grandement à améliorer le confort d'été sans avoir d'impact sur la consommation d'énergie d'un bâtiment et sur ses rejets de gaz à effet de serre.

***“ Des solutions simples et efficaces tels que les volets et stores permettent de limiter la hausse des températures à l'intérieur des bâtiments. Il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour que les français puissent avoir facilement accès à ces solutions, c'est un véritable enjeu sanitaire”*** ajoute Hervé Lamy.

La Fondation Abbé Pierre met également en exergue que **les aides publiques spécifiques au confort d'été sont quasi inexistantes**, hormis le financement de travaux de rénovation énergétique globale. En effet, le gouvernement a récemment annoncé que les rénovations financées par MaPrimeRénov' pourraient désormais comporter des travaux de confort d'été dans le cadre de son pilier « performance », une avancée appréciée mais qui restera malheureusement limitée en termes de volume. C'est pourquoi, la Fondation considère qu'il est **nécessaire d'aller plus loin et de subventionner également de travaux de confort d'été individuels**, une position là encore partagée par le Groupement Actibaie.

Enfin, le Groupement Actibaie se félicite que dans son rapport, la Fondation Abbé Pierre souligne également la nécessaire remise à plat des autres aides publiques à la rénovation que sont la TVA réduite et les certificats d'économie d'énergie (CEE).

***“Nous militons depuis longtemps pour que les gestes simples soient pris en compte par le dispositif MaPrimeRénov' et que ces questions de la TVA réduite et des CEE soient mises sur la table et rediscutées car il y a un véritable manque de cohérence. Nous sommes heureux de voir que cette position est également partagée par les auteurs du rapport de la Fondation Abbé Pierre”*** conclut Hervé LAMY.

#### **À propos du Groupement Actibaie**

Affilié à la Fédération Française du Bâtiment, le Groupement Actibaie est le syndicat professionnel qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores. Il regroupe à la fois les fabricants industriels, les assembleurs et les entrepreneurs installateurs et compte 2 600 adhérents, soit 40 000 salariés pour 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le syndicat représente ainsi 80 % des produits industriels mis sur le marché dans le secteur. Les priorités de développement du Groupement Actibaie se centrent sur : la sécurité, l'accessibilité, la maintenance, les économies d'énergie, la normalisation et la formation.

[www.groupement-actibaie.org](http://www.groupement-actibaie.org)

#### **CONTACT PRESSE**

Sophie Odeh – Agence B Side  
06 29 23 29 50 – s.odeh@agencebside.fr